



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité

DEMANDE D'ABATTAGE POUR ARBRES OU OBJETS NON SOUMIS AU REGIME FORESTIER MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE

La Municipalité d'Aubonne se conformant aux dispositions de la loi sur la protection de la nature des monuments et des sites (LPNMS) soumet à l'enquête publique le dossier suivant :

Propriété	Situation
Sybille Chevalier-Gianadda Ch. de la Vaux 51 1170 Aubonne	Territoire communal : AUBONNE Parcelle(s) No 492 Adresse Ch. de la Vaux 51

Objet(s) porté(s) à l'inventaire du plan de classement des arbres sous No	--
Motif de la demande:	raisons de sécurité et sanitaire
Bases légales applicables:	LPNMS art. 6 et art. 15 RE
Compétence:	Municipalité

Descriptif Abattage d'un saule pleureur sec

Descriptif			Remarques/Observations
Essences :	Nbre	volume	Une compensation est requise
Saule pleureur	1		
Total	1		

**Le dossier est déposé au greffe municipal
du 19 juillet au 18 août 2024 y compris**